



D' Éric MACÉ
Maire de Falaise

D' Claude LETEUTRE
*Président de la Communauté
de Commune du Pays de Falaise*

Pierre OSOWIECHI et Ralph MEMRAN
Vice président et Délégué du Comité Français pour Yad VASHEM

Vous prient de bien vouloir assister à la cérémonie au cours de laquelle

Zvi TAL
Ministre Plénipotentiaire auprès de l'Ambassade d'Israël à Paris

remettra à titre posthume

La Médaille et le Diplôme de « Justes parmi les Nations »

à Marthe et Lucien VIOT
Représentés par leurs fils **Michel et Gilbert VIOT**
pour avoir sauvé **Anne HÉLOIN** de la barbarie nazie.

Le Dimanche 19 octobre 2014 à 11h
Hôtel de Ville
Place Guillaume-le-Conquérant - 14700 FALAISE

La Médaille des Justes parmi les Nations est décernée par l'Institut Yad VASHEM de Jérusalem
aux personnes non juives qui ont sauvé des Juifs sous l'Occupation, au péril de leur vie.



**Médaille et Diplôme de « Justes parmi les Nations »
Décernés à Marthe et Lucien VIOT
le 19 octobre 2014**

Histoire de sauvetage :

C'est une fille juive de 4 ans ½, Anne HÉLOIN que Lucien et Mathe VIOT vont sauver de la persécution, du début de l'année 1943 à la fin de la guerre de Normandie.

Anne naît à Rouen en 1938 de l'union d'Henri HÉLOIN et de Germaine née KATZKA. Son grand-père maternel, d'origine russe et tailleur de profession, s'était établi avec sa famille à Rouen.

Période de la Guerre :

Dans la nuit du 15 au 16 janvier 1943, Germaine est arrêtée à son domicile par des policiers français accompagnés par un officier allemand. Son mari, sa fille et un petit cousin sont laissés momentanément libres. Henri et les enfants se cachent d'abord chez des voisins. Henri fait appel à un ami connu du régiment, Lucien VIOT. Ce dernier vient chercher Anne. Elle vivra dans sa famille et sera traitée avec affection comme un troisième enfant.

Avec générosité et courage, Lucien et Marthe VIOT ont fait fi des risques encourus par eux et leurs enfants (deux garçonnetts de 5 et 10 ans). En effet, ils tenaient un café à OUILLY-le-Tesson, souvent fréquenté par les soldats allemands et une partie de leur habitation fut même réquisitionnée par des officiers SS.
